

## UN PREMIER BILAN DE LA CELLULE DE VEILLE INTERNET

Face à la multiplication des offres douteuses sur les réseaux sociaux, le **Réseau Anti-Arnaques** a créé une **Cellule de Veille Internet (CVI)** qui est opérationnelle depuis le 1<sup>er</sup> août 2023. A ce jour, 2 650 annonces ont été répertoriées et étudiées !

Cette surveillance quotidienne intervient sur deux niveaux :

- sur les réseaux sociaux par une « pêche » quotidienne des offres publicitaires à problèmes ;
- sur les adresses méls d'enquêteurs qui ont répondu à une annonce, qui ont été sollicités par téléphone et qui ont obtenu un maximum d'écrits du professionnel (avec notamment un abonnement aux newsletters existantes) ;

Cette mine d'informations engendre le plus souvent une diffusion d'appels à témoignages ou de mises en garde **Info-Alerte**. Dans la majorité des cas le **SECI (Service Enquête Contrôle Investigation)**, autre composante stratégique du **Réseau Anti-Arnaques**, est amené à ouvrir un dossier d'enquête.

Quels sont les thèmes les plus fréquents ? Il s'agit essentiellement des offres d'activité à domicile (MLM ou marketing relationnel), de marketing digital (dont la vente de formations), de propositions d'épargne (et notamment le trading et la cryptomonnaie), des méthodes miraculeuses de gain, de comparateurs d'assurance ou de prêts, de diagnostics énergétiques.

A l'issue de ces neuf premiers mois d'activité, la **Cellule de Veille Internet** s'est vue confier une mission complémentaire : une intervention pédagogique. Elle se manifeste par deux actions :

- une alerte du professionnel sur des manquements constatés (absence de mentions légales par exemple) ou sur des risques d'interprétation par le consommateur ;

- une participation aux blogs et posts afin de souligner les incohérences ou les dérives de l'opportunité commerciale présentée par un professionnel.

Tout consommateur peut signaler ses propres « découvertes » au **Réseau Anti-Arnaques** ([temoignage@arnaques-infos.org](mailto:temoignage@arnaques-infos.org)).



**ALERTE** est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex ([contact@arnaques-infos.org](mailto:contact@arnaques-infos.org)). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** ([president@arnaques-infos.org](mailto:president@arnaques-infos.org))